



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**Paris**  
**Club CONFAIR : 54, rue  
Laffitte - 75009 PARIS**

DATE  
**Mardi 9 octobre 2012 de  
8h30 à 14h00**

LIEU  
**Club CONFAIR : 54, rue  
Laffitte - 75009 PARIS  
Paris**

PARTICIPATION  
**0 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**



## Séminaire

### Clearing des produits dérivés : enjeux pour le buy-side et le sell-side

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'ensemble des utilisateurs de produits dérivés seront soumis à de nouvelles obligations. Ce séminaire a donc pour objet de comprendre et intégrer les impacts et faciliter le process de préparation des acteurs.

[\[Programme\]](#)

#### PRESENTATION

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'ensemble des utilisateurs de produits dérivés seront soumis à de nouvelles obligations, dans le cadre de la Directive EMIR. Au delà de l'obligation de compenser les produits dérivés (avec certaines exemptions), l'ensemble des acteurs (banques, sociétés de gestion, entreprises) seront soumis à de nouvelles obligations de reporting et de gestion du risque, auxquels ils doivent se préparer dès à présent.

En outre, cette réglementation va avoir un impact important sur l'écosystème concerné, la structuration (standardisation) des produits dérivés, la concentration des risques dans les chambres de compensation, mais surtout des adaptations significatives du côté buy-side (coût des couvertures, appels de marge et gestion du collatéral, adaptation des systèmes d'information, etc.).

#### OBJECTIFS

Comprendre et intégrer :

- Les nouvelles exigences réglementaires (notamment les standards techniques de l'ESMA qui seront connues le 30 septembre 2012),
- Les problématiques spécifiques à chaque acteur de la chaîne des produits dérivés,
- Les meilleures pratiques pour faciliter l'intégration opérationnelle de ces nouvelles normes au quotidien.

#### PROGRAMME

- I. La vision du régulateur : les enjeux des nouvelles régulations**
- II. Problématique des Chambres de Compensation (CCP)**
- III. Impacts sur l'offre Dérivés**
- IV. Besoins du Buy-side**
  - . Impact pour les sociétés de gestion
  - . Impacts pour une direction financière d'entreprise
- V. La mise en œuvre chez les prestataires Securities/Derivatives**
- VI. Les Problématiques juridiques**

#### INTERVENANTS

**Edouard VIEILLEFOND**, Secrétaire Général Adjoint, AMF

**Christophe HEMON**, Directeur Général, LCH.CLEARNET SA Group COO  
**Eric LITVACK**, Responsable Affaires Publiques, Société Générale CIB  
**David DOUAY**, Chef de Projet, Département Projets, Amundi AM  
**Yves GIMBERT**, Trésorier Groupe, Direction Financière, GDF Suez  
**Alain POCHET**, Head of Clearing, Custody & Corporate Trust Services, BNP Paribas Securities Services  
**Hubert de VAUPLANE**, Avocat Associé, Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP

#### **PUBLIC VISÉ**

- Filières dérivés des BFI,
- Filières dérivés (front et back) des sociétés de gestion et des directions financières des entreprises,
- Responsables du contrôle et conformité,
- Consultants,
- Juristes.

#### **PARTICIPATION : 600 Euros**

prise en charge dans le cadre de la réglementation de la formation continue (DIF)

**Contact** : Anaele COJAN-BAUDANT au +33(0) 1 49 27 13 78 ou [contact@eifr.eu](mailto:contact@eifr.eu).